

**TRIBUNAL ADMINISTRATIF
DE NANCY**

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

N° E25000068/54

AU NOM DU PEUPLE FRANÇAIS

Ordonnance du 3 septembre 2025

La présidente du tribunal administratif de Nancy

CODE : 1

Vu enregistrée le 3 septembre 2025, la lettre par laquelle la commune de Saint Nicolas de Port demande la désignation d'un commissaire enquêteur en vue de procéder à une enquête publique ayant pour objet :

le projet de modification de droit commun du Plan Local d'Urbanisme de la commune de Saint Nicolas de Port ;

Vu le code de l'environnement et notamment ses articles L. 123-1 et suivants ;

Vu les listes départementales d'aptitude aux fonctions de commissaire enquêteur établies au titre de l'année 2025 ;

DECIDE

ARTICLE 1 : Monsieur Dominique Chassard est désigné en qualité de commissaire enquêteur titulaire pour l'enquête publique mentionnée ci-dessus.

ARTICLE 2 : Monsieur Goudjo Romuald Gbedey est désigné en qualité de commissaire enquêteur suppléant pour l'enquête publique mentionnée ci-dessus.

ARTICLE 3 : Pour les besoins de l'enquête publique, le commissaire enquêteur est autorisé à utiliser son véhicule, sous réserve de satisfaire aux conditions prévues en matière d'assurance, par la législation en vigueur.

ARTICLE 4 : La présente décision sera notifiée à la commune de Saint Nicolas de Port et à Messieurs Dominique Chassard et à Goudjo Romuald Gbedey.

La présidente,

Véronique Ghisu-Deparis